

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Description des projets	Estimation des coûts	2017	2018	2019	Mode de financement À TITRE INDICATIF, (sujet à changement)
LOISIR ET CULTURE					
Gymnase et locaux École St-Roch (partenariat Commission scolaire Sorel-Tracy)	687 750 \$	687 750 \$			Règlement d'emprunt
Terrain de tennis	30 000 \$		30 000 \$		Fonds général et subvention
Module de planches à roulettes (nouvelle fondation et relocalisation des modules)	20 000 \$		10 000 \$	10 000 \$	Fonds général et subvention
PARCS					
Sentier pédestre au Parc Raymond-Perron	22 000 \$	2 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	Fonds général et subvention
COMMUNICATION					
Enseigne numérique	25 000 \$		25 000 \$		Fonds général et commandites
INFRASTRUCTURES					
Réfection du chemin Ruisseau Laprade	600 000 \$	600 000 \$			Subvention, règlement d'emprunt et fonds de carrières et sablières
Réfection des infrastructures d'une partie de la rue Guertin	25 000 \$	25 000 \$			Règlement d'emprunt et subvention
Réfection de l'égout pluvial et fossé (Partie de la rue St-Pierre)	350 000 \$	175 000 \$	175 000 \$		Règlement d'emprunt et subvention
Réfection de l'égout pluvial et fossé (Partie des rues Joanne et Nancy)	40 000 \$	40 000 \$			Règlement d'emprunt et subvention
Élargissement de la chaussée asphaltée pour réseau cyclable - Route 223	230 000 \$	230 000 \$			Règlement d'emprunt et subvention
Rue Richard, réfection des infrastructures	325 000 \$		325 000 \$		Règlement d'emprunt ou Fonds de roulement et subvention
Systèmes de traitement des eaux usées (4e bassin)	500 000 \$			500 000 \$	Règlement d'emprunt et subvention
Trottoir section rue Principale (Route 223)	50 000 \$		50 000 \$		Règlement d'emprunt ou Fonds de roulement et subvention
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE					
Stabilisation des berges et stationnement descente de bateaux	75 000 \$			75 000 \$	Fonds de roulement
SÉCURITÉ ET SERVICE INCENDIE					
Camion pompe-citerne	350 000 \$		350 000 \$		Règlement d'emprunt et subvention
BÂTIMENTS MUNICIPAUX					
Caserne de pompiers	100 000 \$		100 000 \$		Règlement d'emprunt et subvention
Rénovation des bâtiments municipaux (presbytère)	25 000 \$	15 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	Fonds général et subvention
		1 774 750 \$	1 080 000 \$	600 000 \$	